

Réponse à l'appel à contribution relatif au règlement européen sur les matières premières critiques

Les grandes puissances économiques mondiales, y compris l'Union Européenne, sont à l'origine d'une demande insoutenable d'exploration et d'exploitation de matières premières. L'Union Européenne ne représente que 6 % de la population mondiale, mais consomme 25 à 30 % des métaux produits dans le monde. Dans ce contexte, la question de l'équité dans la consommation mondiale des ressources doit être posée¹. Chaque année, l'exploitation minière des ressources affecte davantage de communautés et la biodiversité, participe au changement climatique et génère plus d'impacts sanitaires, comme le pointent l'OCDE et le PNUE². L'accélération de la croissance de la consommation des ressources métalliques constitue un péril majeur pour les équilibres planétaires et en particulier pour la biodiversité³. Une réponse qui consisterait simplement en une amplification des opérations à chaque étape des chaînes d'approvisionnement pour répondre à cette demande des économies riches, au détriment des autres, n'assurerait pas une transition écologique réellement juste. Les conflits pour un accès « facile » aux matières premières et le contrôle des chaînes d'approvisionnement accroissent également les tensions géopolitiques.

L'approche de la future législation concernant les matières premières critiques devra refléter cette réalité systémique et travailler de manière transversale pour s'attaquer à la racine du problème, c'est-

¹ Voir [cet article](#), dans lequel négaWatt pose des premiers jalons sur des quotas d'utilisation de ressources à l'échelle de la France. Rauzier, Emmanuel, et Edouard Toulouse. « The Material Impacts of an Energy Transition Based on Sufficiency, Efficiency, and Renewables ». *ECEEE 2022 SUMMER STUDY*, 2022, 10.

² United Nations Environment Programme. *Global Resources Outlook 2019: Natural Resources for the Future We Want*. UN, 2020. <https://doi.org/10.18356/689a1a17-en>.

OECD. *Global Material Resources Outlook to 2060: Economic Drivers and Environmental Consequences*. OECD, 2019. <https://doi.org/10.1787/9789264307452-en>.

³ Sonter, Laura J., Marie C. Dade, James E. M. Watson, et Rick K. Valenta. « Renewable Energy Production Will Exacerbate Mining Threats to Biodiversity ». *Nature Communications* 11, n° 1 (décembre 2020): 4174. <https://doi.org/10.1038/s41467-020-17928-5>.

à-dire **mettre en place d'urgence une démarche de sobriété permettant de réduire la demande de matières premières de l'Union Européenne afin de promouvoir un modèle économique soutenable.**

Ainsi, pour minimiser "les risques structurels d'approvisionnement susceptibles de compromettre la capacité de l'UE à réaliser les transitions écologique et numérique", comme le mentionne l'appel à contributions, et pour limiter l'impact de l'extraction minière sur l'environnement et les communautés locales, la législation sur les matières premières critiques ne devra pas se concentrer uniquement sur la réaction aux changements du côté de l'offre, mais aussi influencer activement la demande. **Cette législation devrait développer une approche alternative de l'utilisation des matières premières, grâce à la mise en place d'un écosystème industriel privilégiant la réduction de la demande (sobriété), la réutilisation des biens, l'augmentation de leur durée de vie et enfin le recyclage, par rapport à l'extraction des ressources primaires.**

En effet, la consommation en matières premières critiques de l'Union Européenne dépend évidemment de la demande en biens d'équipements et de consommation, elle-même influencée par trois principaux critères (voir article joint⁴) :

- **La sobriété** (*sufficiency*), l'un des trois piliers de la démarche négaWatt, qui consiste à créer les conditions pour modérer nos besoins en énergie et en matériaux. Il peut s'agir d'une sobriété dimensionnelle (par ex. optimisation de la taille d'un réfrigérateur à nos besoins réels), d'une sobriété d'usage (par exemple, réduire la fréquence d'utilisation des appareils), ou de la sobriété coopérative (par exemple, augmenter le covoiturage).
- La **réutilisation** des produits qui existent pour le marché de l'occasion (ex. véhicules). Elle peut être augmentée pour les emballages par une mise en place de consignes par exemple.
- L'augmentation de la **durée de vie des biens**, qui concerne la réparabilité, la disponibilité de pièces de rechange et des services après-vente appropriés.

Les études menées par l'association négaWatt (voir article ci-joint⁴) sur l'évaluation de l'empreinte matière de la transition écologique **montrent que les effets d'une démarche de sobriété sont particulièrement efficaces.** Sur le lithium par exemple, qui est actuellement au cœur des préoccupations de l'UE et fait partie des matières premières critiques, dans le cas français, une trajectoire de transition incluant des mesures de sobriété (telles qu'un parc automobile réduit, en autopartage composé de petites voitures électriques avec des batteries ne dépassant pas 60 kWh) permettrait de contenir fortement l'augmentation de la consommation, avec un niveau cumulé atteignant 130 000 tonnes de lithium en 2050, au lieu d'environ 340 000 tonnes sans mesure de sobriété, **soit une réduction d'un facteur 2,6.**

A l'inverse, cette étude permet de souligner que, **sans mesures de sobriété, les niveaux de consommation atteints pour les matières premières sont très élevés et ne pourraient pas être pourvus dans des conditions équitables au niveau mondial.** Au vu des recherches actuelles sur l'empreinte environnementale, il est également certain que cette trajectoire sans sobriété générerait des impacts irréversibles d'un point de vue écologique ^{2 et 3}.

Nous nous inquiétons que la future législation ne semble pas reprendre cette perspective de sobriété, quand bien même elle était envisagée dans la résolution de novembre 2021 du Parlement européen.

⁴ Rauzier, Emmanuel, et Edouard Toulouse. « The Material Impacts of an Energy Transition Based on Sufficiency, Efficiency, and Renewables ». *ECEEE 2022 SUMMER STUDY*, 2022, 10.

La réduction de la demande doit être intégrée dans un objectif global de réduction de l'empreinte matérielle à l'échelle de l'UE, élaboré en partenariat avec d'autres DGs. La prochaine étude prospective de la Commission européenne sur les matières premières critiques devrait également élaborer des scénarios prenant en compte la réduction de la demande. La modélisation de telles stratégies de réduction de la demande est un domaine de pointe de la recherche universitaire et politique - auquel de plus en plus de gouvernements et d'organismes internationaux s'intéressent.

Par ailleurs, compte tenu de « l'accélération urgente de la transition énergétique » que l'appel à contributions souligne, **une hiérarchisation de l'usage des ressources à travers une politique publique d'approvisionnement spécifique s'avère nécessaire**. Elle pourrait prendre la forme d'une priorisation des matières premières critiques destinées aux technologies et aux infrastructures de la transition écologique (transport public décarboné, rénovation énergétique, énergies renouvelables, un parc automobile réduit, en autopartage composé de petites voitures électriques avec des batteries ne dépassant pas 60 kWh), servant à couvrir des besoins "essentiels" (maintien des infrastructures électriques, de l'approvisionnement alimentaire, etc.) et à limiter la demande dans d'autres secteurs "moins nécessaires", voire nuisibles d'un point de vue environnemental. Privilégier les besoins essentiels en matière de politique publique implique de se montrer vigilant sur l'approvisionnement en ressource au-delà de la liste des matières premières critiques de l'Union Européenne. Ainsi, le Parlement européen appelait dans sa **résolution de novembre 2021** "la Commission à accorder de l'attention non seulement aux matières premières critiques, mais aussi à la criticité potentielle des **autres matières premières** nécessaires à de solides chaînes d'approvisionnement[...]; [soulignant] qu'en plus des minerais spécialisés, **des matières premières « communément produites » telles que le cuivre, l'hélium et le nickel deviennent également critiques**, à mesure que la demande pour lesdites matières premières augmente".

La loi sur les matières premières critiques peut être un signal politique que la Commission européenne entend agir pour fixer cet objectif global de réduction de la demande de matériaux lors de son prochain mandat.

Enfin, la méthodologie d'établissement de la liste des matières premières critiques devra être revue conformément à la résolution de novembre 2021 du Parlement européen sur la stratégie européenne pour les matières premières critiques. Comme stipulée par cette résolution, elle devrait prendre en compte les "scénarios **de demande future de matières premières critiques** et d'autres matières premières, ainsi que **des critères sociaux et écologiques fondés sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et sur les ODD**. L'objectif étant de dresser un tableau plus large des conditions d'extraction dans le monde [... et de] prendre dûment en considération **toutes les répercussions de l'extraction et de la transformation sur l'environnement** lors de l'analyse des risques d'approvisionnement. [Le parlement] demande, en outre, **un débat approfondi** associant toutes les parties prenantes".

Nous soulignons enfin que la méthodologie d'établissement de la liste des matières premières critiques⁵ **ne prend aujourd'hui pas en compte les phénomènes d'épuisement des ressources**, ce qui devrait pourtant être une préoccupation importante de nos sociétés fortement consommatrices. En effet, si la perspective d'épuisement des stocks relève du moyen ou long terme, **la diminution de la qualité des ressources au cours du temps (déplétion) est déjà observable et conduit à une augmentation inquiétante des impacts environnementaux et sanitaires de l'extraction**⁶. Toute planification industrielle sérieuse sur le plan écologique de nos systèmes d'approvisionnement devrait donc se pencher sur ce phénomène.

⁵ European Commission. *Methodology for Establishing the EU List of Critical Raw Materials*. Joint Research Centre. LU: Publications Office, 2017.

⁶ Voir les nombreux travaux académiques sur le sujet, notamment de Prior et Mudd

Prior, T., D. Giurco, G. Mudd, L. Mason, et J. Behrisch. « Resource Depletion, Peak Minerals and the Implications for Sustainable Resource Management ». *Global Environmental Change* 22, n° 3 (août 2012): 577-87.
<https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2011.08.009>.

Giurco, Damien, Benjamin McLellan, Daniel M. Franks, Keisuke Nansai, et Timothy Prior. « Responsible Mineral and Energy Futures: Views at the Nexus ». *Journal of Cleaner Production* 84 (décembre 2014): 322-38.
<https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2014.05.102>.

Mudd, G. M. « An analysis of historic production trends in Australian base metal mining ». *Ore Geology Reviews* 32, n° 1-2 (2007): 227-61.

———. « Global trends in gold mining: Towards quantifying environmental and resource sustainability? » *Resources Policy* 32, n° 1-2 (2007): 42-56.

———. « Sustainable Mining: An evaluation of changing ore grades and waste volumes ». In *International Conference on Sustainability Engineering & Science. Auckland, New Zealand. 6-9 July*. Auckland, New Zealand, 2004.

———. « The Sustainability of Mining in Australia: Key Production Trends and Their Environmental Implications ». Research Report 5. Australia: Joint Research Report Mineral Policy Institute (MPI) and Department of Civil Engineering, Monash University, 2007.